

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LES PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les événements auxquels nous assistons ne doivent pas nous faire perdre de vue les élections municipales qui, dans toute la France, doivent avoir lieu le 6 mai prochain. Il ne faudrait pas, en effet, que la réaction plus ou moins déguisée en nationalisme, profitât de la diversion que pourraient, sur certains points, créer les préoccupations actuelles, pour tenter la reprise d'un mouvement offensif dans les départements.

L'un des plus grands services que la République a rendus à la France depuis 25 ans, c'est d'avoir reconstitué l'unité politique du pays. Que l'on compare la situation présente à celle qui existait en 1871 et qu'on se souvienne aussi des nombreux partis qui se disputaient alors l'influence et le pouvoir. Où sont les Bourbons, les Bonaparte, les d'Orléans eux-mêmes ? Où sont et combien sont les députés, les sénateurs et surtout les électeurs se posant en champions des dynasties déchues ?

Est-ce à dire qu'il ne subsiste et qu'il ne subsistera pas longtemps encore dans notre pays des dissidences très accentuées en matière politique et que l'on a vu disparaître, comme par enchantement, les vestiges des résistances passionnées auxquelles s'est heurté, de la part des anciens partis, le régime républicain.

Les choses humaines ne marchent pas ainsi. Mais ce que l'on peut noter, c'est qu'à l'inverse des gouvernements qui l'ont précédé, la République a gagné en force en même temps qu'elle a gagné en durée.

Il n'en fut pas ainsi de la Restauration, de la Monarchie de Juillet, de l'Empire. Plus le temps avançait, plus on voyait ces gouvernements s'affaiblir ; le germe qui devait être la cause de leur disparition prochaine et fatale se développait en eux à vue d'œil, et il n'y avait pas besoin d'être prophète pour prédire le jour auquel on allait les voir s'engloutir dans le néant.

Pour nous en tenir au plus récent d'entre eux, qui ne sait l'ébranlement dont chacun se rendait un compte très exact, que l'on put noter dans le fonctionnement du régime impérial à partir de 1860 ? L'Empire avait bâillonné la France ; il l'avait réduite en servitude ; les mesures auxquelles il avait eu recours avaient, à certains moments, présenté un caractère révoltant que l'on a peut-être trop oublié ; naguère nous relisons dans le remarquable ouvrage de Ténot et d'Antonin Dubost, sur l'application de la loi de sûreté générale en 1858, le détail de ces mesures violentes et cruelles. Plus le temps marcha cependant, plus on sentit trembler sur le sol les pieds d'argile de cet homme qui, un jour, s'était écrié : « Que les méchants tremblent ! Que les bons se rassurent ! »

Ce fut Sadoua, ce fut le plébiscite, ce fut la guerre, l'invasion, le démembrement... Ceux-là mêmes qui, en 1851, s'étaient écriés : « L'Empire est fait » pouvaient constater que ce même empire marchait à pas rapides vers sa fin, vers sa ruine.

Combien différent a été le sort de la République !

C'est bien d'elle que l'on peut dire comme de la Russie de Pierre le Grand : *Vires acquirit eundo.*

Elle n'est pas entrée dans la carrière avec l'arrogance de ses devanciers, en cherchant à en imposer à la France, à l'Europe, au monde, par une attitude hautaine et menaçante.

Ce fut tout le contraire.

Les anciens partis la traitaient comme un gouvernement de peu de conséquence, se partageant par avance et publiquement ses dépouilles. Mais le pays était là qui veillait, et qui votait. On avait beau faire le 24 Mai et le 16 Mai, à toutes les tentatives dirigées par la coalition réactionnaire contre le gouvernement de son choix, il répondait : « République ! »

Dans ces dernières années, nous avons vu ce grand fait : la République tour à tour acceptée et reconnue comme une puissance avec laquelle il faut compter et traiter, par le Pape et l'Empereur.

Ce ne fut pas seulement la musique des Pères Blancs qui joua la *Marseillaise*, ce fut la musique de la garde impériale russe qui, solennellement l'exécuta devant le tzar Alexandre III.

En un mot, à l'étranger, pour les représentants du vieil absolutisme impérial ou religieux, il n'y a plus en France que la République.

Et à l'intérieur, parmi ceux-là même qui vont se présenter ou se représenter le 6 mai prochain, aux élections municipales, combien s'en trouve-t-il qui oseraient, devant leurs électeurs, entonner l'air de la *reine Hortense*, ou la *Parisienne*, chère à Louis-Philippe ?

A cette heure, tous les candidats se disent républicains. C'est au suffrage universel à savoir entre eux discerner et choisir. Mais, encore une fois, n'y a-t-il, pas dans cette unanimité avec laquelle la République est reconnue par tous, même par les plus malveillants et les plus hostiles, comme le gouvernement de la France, un immense progrès.

C'est ce progrès qu'il s'agit le 6 mai, de maintenir et d'accroître, afin que cette grave et importante question de l'unité politique du pays soit et reste à jamais résolue dans le sens de la logique et de la démocratie.

Pour cela que les républicains ne se fient pas aux belles promesses des ralliés et des nationalistes ; qu'ils ne livrent pas à l'ennemi la clé de la maison ; républicains qu'ils votent pour les républicains !

C. R.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 29 mars 1900

Dès l'ouverture de la séance, M. Charles Bernard, demande la parole sur le procès-verbal.

Le député de Bordeaux demande pourquoi sa demande d'interpellation au sujet de certaines radiations sur les listes électorales de Bordeaux n'a pas été communiquée à la Chambre.

M. le président du Conseil dit que le garde des sceaux étant absent, on ne pouvait rien décider.

En ce moment M. Monis rentre en séance,

mais on demande le renvoi de l'interpellation à un mois.

D'où tumulte. Le renvoi est prononcé. La discussion générale de la loi sur l'armée coloniale est reprise.

M. Chautemps demande le rattachement de l'armée coloniale à la guerre.

M. Hubert ne veut ni du rattachement à la guerre, ni à la marine, il le veut au ministère des colonies.

M. Plichon veut le rattachement à la guerre. La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

La Chambre procède à l'élection des 5 membres du Conseil supérieur du travail ; la majorité absolue est de 154 voix.

Sont élus : MM. Maruéjols, 247 voix ; Ricard, 204 ; Mesureur, 186 ; Dubief, 171 ; Tous les 4 sont élus :

Puis MM. Colliard, socialiste, et Charles Ferry, 137 voix chacun.

Il y a lieu à un second tour de scrutin, et la séance est levée.

Séance du 30 mars 1900

La Chambre vote pour la nomination d'un 5^e membre du Conseil supérieur du travail.

M. Ch. Ferry qui obtient 156 voix est élu : M. Colliard, socialiste 131.

On revient à la discussion générale du projet sur l'armée coloniale.

M. de Montebello combat le rattachement à la marine.

M. Honoré Leygue soutient au contraire cette motion.

La suite de la discussion est renvoyée à la séance prochaine.

Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 29 mars 1900

Par 248 voix contre 2, le quatrième douzième provisoire, pour avril, est adopté.

Le Sénat discute l'élection dans le Rhône de M. Repiquet contre M. Thévenet.

M. Monestier rapporteur, déclare laisser au Sénat le soin de conclure.

M. Baduel se prononce pour la validation.

M. Girard se prononce pour l'annulation des opérations.

Par 127 voix contre 123 est votée.

La séance est levée.

Séance du 30 mars 1900

Le Sénat valide l'élection du comte de Juigné dans la Loire-Inférieure.

Puis il aborde la discussion du budget de 1900.

M. Lecour de Grandmaison critique l'état des finances.

M. Prevet explique les dépenses nouvelles du budget de 1900, mais trouve que le gouvernement verse trop dans le socialisme.

M. Caillaux, ministre des finances, demande au Sénat d'approuver le budget.

Le passage aux articles est ordonné.

Et la séance est levée.

Au Transvaal

La mort de Joubert

Voici quelques détails sur la mort de Joubert :

Samedi, le général s'était rendu à son bureau comme d'habitude. Dimanche matin, il se sentit malade, et, toute la journée de lundi, il souffrait beaucoup. Mardi, vers le soir, les souffrances cessèrent, mais il devint évident que le malade se mourait, et à onze heures il rendait le dernier soupir après être resté quelque temps sans connaissance.

Le général a succombé à une forte inflammation des intestins.

Ses obsèques ont eu lieu jeudi 29. Les officiers anglais prisonniers à Pretoria ont envoyé des couronnes. Le corps a été exposé, et, après un service à l'église réformée, un train spécial a emporté les restes du général à sa ferme de Rustfontein, près de Wakkerstroom, où il sera enterré. Suivant le désir exprimé par le général Joubert,

la cérémonie fut très simple et d'un caractère privé.

La guerre continue malgré la mort de Joubert, les Boërs ne sont pas découragés ; plus que jamais, ils sont résolus à résister énergiquement aux armées anglaises.

C'est ainsi qu'ils se concentrent actuellement à Kroonstadt, et il est fort probable qu'une bataille sera livrée à Brondfort.

INFORMATIONS

Les Japonais à Paris.

Jeudi, à 4 heures et demie, le président de la République a reçu, avec le cérémonial habituel, le prince Lotohito-kanin, chef d'une des quatre familles alliées à la famille impériale du Japon. A cinq heures, le président de la République est allé rendre sa visite au prince Japonais.

L'ouverture de l'Exposition

La commission du travail a rejeté à l'unanimité moins une voix, la proposition de M. Berteaux, tendant à faire déclarer le 14 avril, jour de l'ouverture de l'Exposition, comme jour férié légal.

Le procès des Ligues

La cour d'appel de Grenoble, statuant dans le procès intenté à la Ligue antisémite et à l'Union nationale, a confirmé le jugement de première instance, condamnant onze des prévenus à 25 fr. d'amende avec bénéfice de la loi Bérenger.

Les cercles militaires et le Fise

Le Conseil d'Etat vient de décider que les Cercles militaires doivent être considérés comme établis dans l'intérêt particulier des officiers, et n'ont pas le caractère d'établissements affectés à un service public.

En outre, comme ils perçoivent des cotisations et des bénéfices d'exploitation, on ne saurait les regarder comme improductifs de revenus. Ils doivent donc être assujettis à la contribution foncière et à l'impôt des portes et fenêtres.

Cette solution, conforme à la demande de l'administration des finances, était combattue par le ministre de la guerre, qui interprétait la législation existante dans le sens de l'exemption.

Les Décorations aux exposants

La commission chargée du projet relatif aux décorations de la Légion d'honneur à décerner à l'occasion de l'Exposition, a achevé l'examen de ce projet.

Elle a décidé qu'en aucun cas la décoration ne pourrait être accordée aux exposants qui auraient subi des condamnations pour contraventions aux lois réglementant les conditions du travail.

Elle a, en outre, stipulé qu'aucune décoration ne pourrait être décernée le jour de l'inauguration de l'exposition.

Un Général Républicain

Le général Bérenger pose à Cannes sa candidature à l'élection sénatoriale du 8 avril, en remplacement de M. Chris, décédé. Dans sa profession de foi, le général dit :

« Républicain de vieille date, je soutiendrai résolument le gouvernement de défense républicaine. »

Les appointements de M. Déroulède

Le receveur des amendes a formé sur les appointements de M. Déroulède une opposition à la questure de la Chambre des députés

pour le paiement de la somme de 24,491 fr. 55 représentant la totalité des frais du procès de la Haute-Cour.

La procédure de saisie-arrêt suivant son cours, l'affaire vient d'être distribuée à la deuxième chambre du tribunal civil.

A l'Académie

La réception de M. Paul Hervieu à l'Académie française aura lieu dans la seconde quinzaine de juin.

Encore Esterhazy

L'Aurore dit savoir que le gouvernement a reçu du commandant Esterhazy une lettre faisant des révélations relatives à l'affaire Dreyfus, lettre à la suite de laquelle le gouvernement abandonnerait le projet d'amnistie.

L'Académie et Alphonse Daudet

Pour ne pas créer un précédent et, contrairement au désir de M^{me} Alphonse Daudet, l'Académie française a décidé qu'elle ne serait pas représentée à l'inauguration de la statue d'Alphonse Daudet à Nîmes.

Fêtes en l'honneur d'Alphonse Daudet

La statue d'Alphonse Daudet, par Falguière, a été enlevée hier des ateliers du maître sculpteur et transportée gare d'Orléans, où un wagon spécial prendra le lourd bloc de marbre et le conduira à Nîmes par grande vitesse. L'inauguration est fixée au 8 avril.

Alphonse Daudet, pensif, s'appuie à sa table de travail. Il rêve, sa belle tête si douce et si expressive appuyée dans sa main. Il y a dans toute l'œuvre du mouvement et de l'inspiration. C'est le Daudet mélancolique des dernières années que Falguière a fait revivre. Le marbre n'est pas encore entièrement dégrossi et après sa pose à Nîmes, au milieu du bassin du square de la Couronne, où déjà se trouve l'admirable fontaine de Pradner, deux praticiens de M. Falguière finiront de donner à l'œuvre sa forme définitive. M. Georges Leygues, ministre de l'instruction publique, présidera à l'inauguration, à laquelle l'a convié la ville de Nîmes qui, on le sait, avait voté 10,000 francs, qui s'ajoutèrent au produit de la souscription publique.

M. Falguière est en ce moment un peu souffrant, et si le temps ne s'est pas définitivement remis au beau, il ne pourra se rendre à Nîmes, malgré le vif désir qu'il en aurait.

M. Charles Dupuy

Une dépêche du Puy confirme la nouvelle mise en circulation le jour même de la mort de M. Allemand et suivant laquelle M. Charles Dupuy posait sa candidature au siège sénatorial devenu vacant. L'ancien président du conseil a tenu à en faire hier matin la déclaration officielle.

Aérostas

Le ballon « l'Aéro-Club » monté par le comte de Castillon, M. Bowden et le prince Nicolas Chika, a heureusement atterri après quatorze heures de voyage dans l'Allier.

Condannation à Mort

La cour d'assises d'Alger a condamné à mort un indigène de Boghad, coupable d'avoir assassiné, le 27 février 1899, un coréligionnaire pour le voler.

CHRONIQUE LOCALE

Ponts et chaussées

MM. Duportal et Demouy, Inspecteurs généraux, commenceront le 1^{er} avril, une tournée annuelle d'inspection dans le Lot.

Meurtre

Nous avons annoncé dans le Journal du Lot de jeudi, qu'un meurtre avait été commis à Cassagnes (canton de Cazals).

Voici de nouveaux détails sur cette affaire : Dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit, les sieurs Delbreil et Fournel, de Cassagnes, canton de Cazals, depuis longtemps brouillés, sortaient d'une auberge, légèrement pris de boisson.

Que s'est-il passé dans la nuit ? Le lendemain, à six heures du matin, M. le curé de Cassagnes, revenant de Pomarède, où il avait couché chez son frère, trouva vis-à-vis de l'allée de la maison de Delbreil, Fournel étendu contre l'aqueduc de la route,

baignant dans son sang et ne donnant plus signe de vie, ayant une blessure à la tête, profonde de trois centimètres environ, qui paraissait avoir été faite au moyen d'un instrument contondant.

M. Filhol, maire de Cassagnes, prévenu immédiatement, fit transporter Fournel à son domicile. M. Filhol se rendit ensuite chez Delbreil et constata dans la cour de ce dernier des traces de sang et des piétinements. Il frappa à la porte de Delbreil qui lui ouvrit immédiatement, alors qu'il n'avait pas répondu à une autre personne qui s'était présentée chez lui quelques instants auparavant.

M. le maire trouva Delbreil dans un état piteux, ayant une oreille fendue et portant de nombreuses traces de graves blessures.

Il semble résulter de certaines déclarations que Delbreil aurait été attaqué par Fournel. Nous apprenons à l'instant que Fournel vient de succomber des suites des blessures reçues au cours de la rixe avec Delbreil. Ce dernier, dont l'état est relativement satisfaisant, a été arrêté.

Les mandats-poste mal libellés

Quand un mandat-poste contient une erreur de libellé, même par la faute du bureau expéditeur, le bureau de réception refuse de le payer et fait parfois attendre plusieurs jours le destinataire.

Or, un fait généralement ignoré du public c'est que le destinataire peut réclamer satisfaction par les voies les plus rapides.

Non seulement il peut exiger le paiement dans les délais les plus courts de l'aller et du retour par poste des renseignements, mais encore, s'il est pressé d'argent, il peut requérir l'emploi du télégraphe pour cette demande de renseignements, et ce, bien entendu, sans avoir à payer les dépêches.

Nul n'étant censé ignorer la loi, l'Administration des postes pose sans doute en principe que nul n'est censé non plus, ignorer ses règlements : c'est pourquoi les receveurs à qui vous adressez votre réclamation pour un mandat mal libellé, se gardent bien de vous prévenir que les renseignements rectificatifs pourraient être fournis par voie télégraphique. C'est à vous de l'exiger. (La Papeterie).

CAHORS

ELECTION SENATORIALE

M. Delport, le nouveau sénateur du Lot, adresse aux délégués la lettre de remerciements suivante :

AUX ÉLECTEURS SENATORIAUX DU LOT

Messieurs, Votre verdict du 25 mars signifie union, concentration à gauche, marche hardie vers les réformes démocratiques et sociales. C'est ainsi que vous entendez défendre la République en la faisant progresser.

Vous m'avez confié un mandat. Je le remplirai fidèlement.

Merci à nos sénateurs et à nos députés, et à vous tous, Messieurs, du témoignage d'estime et de confiance que vous m'avez donné.

Merci à la presse républicaine qui a prêté à notre cause un si précieux et si loyal concours.

Vive la République démocratique et sociale !

A. DELPORT.

Contributions indirectes

Par décision de M. le conseiller d'Etat, directeur des contributions indirectes, en date du 26 mars courant, M. Boisset, sur-numéraire du service actif dans le Lot, est nommé commis à Redon (Ille-et-Vilaine).

Procès sensationnel

Prochainement, devant le tribunal civil de notre ville, se déroulera un procès sensationnel. Cette affaire, à laquelle sont mêlées plusieurs congrégations de Cahors, aura, dans notre département, un retentissement considérable ;

Nous apprenons de bonne source que les assignations ont été remises, mercredi aux intéressés.

Nous suivrons avec attention ce procès que nous ferons connaître à nos lecteurs.

(La Dépêche)

La grande colère de M^{ssieu} Gimar

Chanson sur l'air : « Un bal à l'Hôtel de Ville »

1
Paraît que le correspondant
De la *Petit Gironde*,
M^{ssieu} Gimar, n'est pas content,
Il peste, il crie, il gronde ;
Mais dans son journal
Il dissimul' mal
Sa légitim' colère :
Nous faudra-t-il donc
Demander pardon
A l'éminent libraire ?

2
M^{ssieu} Gimar, apaisez-vous !
Si l'on se pai' votr' tête,
Tout ce bruit là, venant de nous,
N'vaut pas un chat qu'on fouette.
Soyez doux, soyez
Vraiment officier
Dign' de l'Académie ;
Quand on est palmé
On sait se calmer :
Faut d' la philosophie.

3
M^{ssieu} Gimar a menacé
Et pris feu comme poudre ;
Et puis son courroux a passé,
Il a r'misé sa foudre ;
Faire le fendeur,
Quand on n' fait pas peur,
Ça n' sert pas à grand' chose ;
Pour river not' clou
Fallait prendr' Justou,
Rien n'eût valu sa prose !

4
Ayant m'nacé, Gimar railla :
Inutil' volte-face ;
Aussitôt le public baïlla
Trouvant Gimar fadasse ;
Quoique l' libraire ait
Le ruban violet
Il man' de répartie ;
Malgré Ouistiti,
Fournisseur d'esprit,
Il perdit la partie.

5
Aujourd'hui c'est une autr' chanson :
Prenant un air capable,
M^{ssieu} Gimar « change de ton »
Comme l'an' de la fable ;
Pour nos propos vains
Il n'a que dédains
Et méprisant sourire ;
Mais cet air lui va
Tout juste comme à
Une oie un cachemire.

6
M^{ssieu} Gimar, très dignement,
Du haut de sa cravate
Dit : « Continuez, mon enfant !
» Votre critiq' me flatte. »
C'est donc entendu,
A jet continu,
Nous blagu'rons, ma vieill' branche !
Nous avons encor,
Pour les gens d' Cahors
Des chansons sur la planche, P. B.

PENSÉES ET OBSERVATIONS

Tirées d'un ouvrage très estimé d'un libraire cadurcien, officier d'Académie.

Un savant est un homme très instruit.

Le ciel est la partie la plus belle de la terre.

Si le poisson nage, c'est qu'il a des nageoires exprès pour lui permettre de rester dans l'eau.

Le pauvre qui, par un moyen quelconque, héritage ou loterie, arrive à avoir en sa possession une fortune, est riche.

Le contraire peut arriver : on a vu des riches qui n'ayant plus le sou, sont pauvres.

On ne chante bien que lorsqu'on a une belle voix.

La mort termine toujours la vie de tous les êtres mortels.

Quand on est malade, la santé n'est pas très bonne.

Arrêtons-nous là pour aujourd'hui.

Nous avions, il y a quelques jours, apporté des propositions de paix à M. Girma. Plein de dédain, le libraire du boulevard se borna à rééditer le mot fameux du Maréchal : continuez, Monsieur, continuez !

Nous avons continué !

M. Girma doit être satisfait de notre exemplaire obéissance.

Pour la seconde fois, nous offrons à M. Girma de poser le point final.

Si cela le contrarie cependant, il n'a qu'à nous le faire savoir.

Très docilement nous publierons les chansons . . . en réserve !

Causerie du samedi

Ce soir samedi, à huit heures et demie, dans la salle du Conseil municipal, M. Cahier fera une causerie sur : « la Respiration, applications ; L'aération des appartements ; Soins à donner à un noyé. »

Délégués ouvriers à l'Exposition

Le syndicat des travailleurs de terre, vigneron et carriers de Cahors, se sont réunis le 24 mars, sous la présidence de M. Ilbert, à l'effet de désigner les délégués à l'Exposition.

Ont été élus ; MM. Besombes, Miquel, Cabanes.

Acte de probité

M. Rouquié ayant trouvé un bracelet en argent, s'est empressé de le remettre à M^{me} Monteil qui l'avait perdu.

Accident

Jeuudi matin, vers dix heures, le nommé Ségala, marchand de bois à Sabadel, déchargeait une charrette de fagots rue du Portail-Alban. A la suite d'un faux mouvement, il est tombé sur le trottoir. Transporté immédiatement à la pharmacie Filhol, M. le docteur Clary lui a donné des soins. Il a constaté que Ségala avait reçu de fortes contusions au côté gauche, qui occasionneront un mois environ de repos.

Transfert

Les nommés Antoine Gatignol et son épouse Marie Bergougnoux, de Loupiac, dont nous avons relaté l'épouvantable crime et qui étaient détenus à la prison de Gourdon, ont été transférés à Cahors. Ils passeront devant la cour d'assises du Lot à la session de mai.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 29 MARS ET 1^{er} AVRIL 1900

Allegro Militaire,	Myddleton.
Nabuchodonosor, (Ouverture)	Verdi.
Haydée, (Fantaisie)	Auber.
Le Crépuscule des Dieux, (Marche funèbre)	Wagner.
La Czarine, (Mazurka)	Ganne.

De 3 h. à 4 h. (Allées Fénélon)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 24 au 31 mars 1900

Naissances

Lafon, Raymond-Edouard, rue Donzelle, 44.
Boyé, Yvonne, rue de la Liberté, 1.

Décès

Gelly, Marc-Urbain-Louis, directeur des contributions directes, 60 ans célibataire, rue Fénélon 24.
Gouxette, Jean-Baptiste, tailleur de pierre, 78 ans, rue de la Mairie, 1.

Arrondissement de Cahors

MONTECUQ. — Avis. — Le Maire de la commune de Montcuq a l'honneur de porter à la connaissance du public que par arrêté préfectoral en date du 25 septembre 1897, la commune de Montcuq a été autorisée à établir 3 foires nouvelles, qui se tiendront chaque année au chef lieu de la commune :

- 1^o Le 7 avril.
- 2^o La veille de la Toussaint.
- 3^o Le 2^e samedi de janvier.

Le Maire,
BOUDOU.

LIMOGNE. — Syndicat agricole. — La réunion annuelle des adhérents du Syndicat agricole et de la caisse d'assurance mutuelle contre la mortalité du bétail de Limogne, aura lieu, dimanche 1^{er} Avril, à 4 heures du soir à la mairie de Limogne.

Par exception cette réunion générale, la première depuis la fondation du Syndicat, sera publique. Les membres du Syndicat et de ses sociétés filiales tiennent en effet à

montrer au grand jour le développement inespéré qu'a pris leur association et les services qu'elle a déjà rendus.

Après la lecture du compte-rendu financier, des opérations effectuées dans l'année et le renouvellement du bureau, le président fera connaître les statuts de la caisse de prêt agricole en formation. Une conférence avec projections lumineuses, sur l'emploi des engrais chimiques faite par M. Romec, instituteur à Saint-Jean-de-Laur, terminera la réunion.

Le Président,
D^r AYMARD.

SÉNAILLAC (Lauzès). — *Exploit d'une mégère.* — La nommée L..., possède un immeuble près duquel un noyer trentenaire végétait vigoureusement, à moins de deux mètres de distance de la ligne séparative.

L'ombre de ce végétal déplaisait souverainement à notre héroïne, et le voisin semblait ne pas s'apercevoir du dommage causé. Alors sans nul souci des lois et règlements, M^{me} L... prit des outils et une hache et pendant la nuit, elle abattit l'arbre qui ne fleurira plus, dit-elle. C'est une vérité de la Palice que le voisin ne peut méconnaître, mais qui ne l'empêchera pas de traduire en justice son audacieuse voisine.

Les fleurs hélas ! vont se changer en belles espèces sonnantes et trébuchantes !

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Conférence agricole.* — M. Pezet, professeur d'agriculture, fera une conférence agricole publique demain dimanche 1^{er} avril, à deux heures de l'après-midi, dans la salle de la mairie de Capdenac-le-Haut. Sujet de la conférence : « Alimentation du bétail. »

— *Bal de Charité.* — Le bal de charité organisé par les commerçants de notre ville n'ayant pu se faire dans la salle Saint-Fargeau, entièrement détruite lundi dernier par l'incendie que nous avons relaté, a eu lieu mercredi soir dans les salles de l'école maternelle. Malgré la pluie, un nombreux public y assistait. Toilettes ravissantes, brillant orchestre. On ne s'est séparé qu'à la pointe du jour.

— *Accident.* — M. Saint-Alary, huissier à Figeac, essayait un nouveau carburateur, lorsque le bidon de son automobile fit explosion. M. Saint-Alary s'est brûlé sur diverses parties du corps. Cet accident est heureusement sans gravité.

— *Recrutement.* — Les jeunes gens de la classe de 1899 et les ajournés des classes 1897 et 1898 appartenant à la commune de Figeac, qui ont des motifs de dispense à faire valoir, sont invités à se présenter à la mairie de Figeac, à partir du 1^{er} avril, pour la formation de leur dossier.

— *Probité.* — M. Labanhie, huissier à Figeac, se trouvant à la foire d'Asprières, trouva sur le champ de foire une somme de 250 fr. en billets de banque, il en fit de

suite la déclaration à la gendarmerie. Dans la soirée cette somme fut remise à celui qui l'avait perdue.

— *Sapeurs-pompiers.* — MM. Charron, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées à Figeac ; Houradou, docteur-médecin ; Alazard, sous-lieutenant commandant la compagnie des sapeurs-pompiers de Figeac, et Jean-Toussaint Rieux, sous-lieutenant commandant la compagnie des sapeurs-pompiers de Saint-Céré, sont nommés membres du comité de l'arrondissement de Figeac, chargés d'examiner les demandes de pension des sapeurs-pompiers victimes d'un accident de service.

RUEYRES — Par arrêté ministériel du 27 mars, une subvention de 7245 francs a été allouée à la commune de Rueyres pour l'aider dans la dépense de construction d'un groupe scolaire.

CAJARC. — *Accident mortel.* — Le sieur Antoine Galy, âgé de soixante-huit ans, tisserand au causse de Cajarc, était allé à Saint-Sulpice porter des pièces d'étoffe. En revenant, il prit un sentier dominant le Célé. Ayant fait un faux pas, ce malheureux tomba sur un rocher en contre bas du chemin. Ce n'est que le lendemain qu'on a trouvé son corps à quarante mètres au-dessous du rocher, où il était tombé. Il avait le crâne fracturé. Le corps a été transporté chez sa fille, M^{me} Cayla, demeurant à Cajarc.

BAGNAC. — *Instruction publique.* — Par décision de M. le ministre de l'instruction publique, une école mixte a été créée au hameau de Lacam, commune de Bagnac.

BONNEVIOLE. — *Adjudication.* — L'adjudication des travaux de l'école mixte du hameau de Bonneviole, commune de Cardaillac, est fixée au lundi 16 avril 1900.

LISSAC. — *Disparu.* — M. Henri Cayral, âgé de cinquante-et-un ans, né et domicilié à Lissac, qui depuis quelques jours donnait des signes d'aliénation mentale, s'est enfui de son domicile dimanche 25 mars et n'a pas reparu. Sa famille le fait activement rechercher. Voici son signalement : taille, 1^m65 ; cheveux et sourcils châtain, yeux bruns, bouche moyenne, menton rond, visage ovale. Au moment de sa fuite, Cayral était habillé d'une blouse noire, chapeau noir et pantalon gris, et chaussé d'une paire de brodequins.

LARNAGOL. — *Vol.* — Le nommé Denis Valette, âgé de soixante-dix ans, cultivateur à Larnagol, surpris en flagrant délit de vol de poules au préjudice d'une de ses voisines, a été condamné par le tribunal correctionnel de Figeac à huit jours de prison.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *Echo de l'élection sénatoriale.* — Ainsi que nous l'avions annoncé

dans un de nos derniers numéros, une dépêche de félicitations avait été transmise par les soins du secrétaire du Cercle républicain démocratique, au nom des membres, au sympathique M. Delport, pour le brillant succès qu'il venait de remporter.

Nous apprenons, avec plaisir, que l'honorable M. Delport vient de répondre à M. Despages, par une lettre de remerciements, très cordiale pour les membres et pour le Président, et dans laquelle il veut bien nous laisser espérer qu'il viendra prochainement le faire de vive voix. Il demande, en outre, à être inscrit au nombre des membres du Cercle.

Il peut être assuré qu'il sera le bienvenu dans ce groupe de vrais démocrates d'avant-garde et qu'une réception des plus amicales lui sera réservée, le jour où il voudra bien nous faire l'amabilité de se rendre parmi nous.

MARC TO.

— *Accident.* — Vendredi dernier, vers 7 h. 1/2 du soir, un bœuf échappa à son conducteur près la gare de Nozac. La nuit était si obscure qu'on ne put s'apercevoir de la direction que prenait l'animal. Il s'était engagé sur la ligne ferrée et l'avait suivie pendant un kilomètre environ lorsque arriva l'express de Paris qui tamponna le bœuf et le rejeta sur la seconde voie. Le train de voyageurs qui se dirige vers Brive et qui passe à quelques minutes d'intervalle déchiqueta à son tour ce corps inerte avec le cendrier de la machine et eut la pompe tordue et mise hors de service. Après un arrêt de 20 minutes et quelques réparations sur place, elle put se remettre en marche et continuer sa route jusqu'à Souillac.

CARENAC. — Un décret du 27 mars a déclaré d'utilité publique le rachat de la concession du droit de péage perçu au pont de Carennac.

MARTEL. — *Notaire.* — Aux termes d'un décret en date du 27 mars 1900, M. Solinac est nommé notaire à Martel, en remplacement de M. Delpy.

BULLETIN FINANCIER

La réponse des primes s'est opérée sans grandes discussions, nous retrouvons, après comme avant la réponse les cours sont sans changement notable. Dans ces conditions, il est probable que la liquidation s'effectuera demain assez facilement, malgré les craintes de reports plutôt élevés.

Le 3 0/0 se retrouve à 101,30 ; le 3 1/2 0/0 à 103,07, l'Amortissable à 100,20.

La Banque de France est à 4227. Le Comptoir National d'Escompte se traite à 657 ; le Crédit Foncier s'inscrit à 725 ; le Crédit Lyonnais à 1113, la Société Générale est ferme sans changement à 616.

Parmi nos Chemins de Lyon à 1910 n'a pas varié, le Nord reste à 2323 et l'Orléans à 1785.

Le Suez en hausse de 10 fr. clôture à 3490.

L'Extérieure ferme à 73,75 ; l'Italien à 94,05 ; le Portugais se traite à 25,35 ; le Russe 3 0/0 1891 à 87,05 Le Turc D est demandé à 23,20 et la Banque Ottomane à 577 Sur le Marché en banque, les actions Joltaia Ricka sont à 131.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-restante, à M. Vincen 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

PRIME MUSICALE

Par suite d'une convention très avantageuse, la Maison Z. BAJUS, éditeur de musique à Avesnes-le-Comte (P.-de-C.), expédiera franco à tous ceux de nos lecteurs qui lui en feront la demande, une superbe collection de dix morceaux pour piano écrits par les meilleurs auteurs, nouvellement parus et édités avec le plus grand luxe.

Cette collection, qui vaudrait partout 40 fr. aux prix marqués, représente le plus joli cadeau que l'on puisse faire aux personnes qui étudient ou cultivent la musique.

Joindre à la demande 1 fr. 50 en timbres ou mandat pour tous frais.

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la Gelée printanière et l'Oidium ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

PREMIÈRE PARTIE

VII

LES SUITES D'UN DINER A RICHMOND

Ses oreilles étaient couchées à plat sur sa tête, ses narines se dilataient, ses yeux lançaient des regards inquiets remplis d'un éclat de colère fiévreuse, qu'on lui voyait rarement, et par moments il frappait violemment ses pieds de derrière contre le mur opposé avec un bruit assourdissant qui retentissait dans toutes les écuries et faisait tressaillir et reculer les gens qui étaient à côté de lui.

C'étaient précisément ces gens-là que le héros aristocratique du Ruban Bleu des Soldats méprisait et abhorrait.

Ils venaient justement de l'examiner de tous les côtés... à leur grand péril, et le vainqueur praticien du Vase, le brillant cheval de six ans renommé aux steeple-chase des comtés et de Spa, le chevaleresque descendant de *Cocarde-Blanche* et des coursiers de Circassie, avait ressenti la familiarité en proportion de sa renommée et de sa dignité.

Le Roi était un cheval d'un caractère très doux, un caractère vraiment parfait, et sensi-

ble à la moindre caresse de ceux qu'il aimait ; mais il aimait très peu de gens et il ne supportait les familiarités de personne.

Pour dire la vérité, ses préventions étaient très justes ; et si ses intelligents sabots avaient attrapé, — et, il ne cherchait probablement pas d'autre satisfaction — la tête de ses deux compagnons, au lieu de venir frapper avec ce bruit formidable les panneaux de son box, la société n'aurait certainement pas fait une grande perte, et son propriétaire aurait gagné plus que tout ce qui était jamais entré dans la balance de sa vie.

Mais les talons de fer, aux garnitures brillantes, n'atteignirent pas le poteau de la porte de son box et le tête-à-tête continua pendant cette nuit chaude et suffocante, tandis que les interlocuteurs s'éloignaient à une distance prudente, l'un d'eux mâchonnant un brin de paille, selon l'habitude invariable des palefreniers, qui ont toujours l'air d'être venus au monde avec une tige de blé à la bouche.

— C'est presque dommage... il est en si parfaite condition. Des pieds à la tête. Frais comme une Rose après le plus long galop d'essai, il savoure son avoine jusqu'au dernier grain, tient la corde, et file avec un entrain qui n'a jamais été égalé que par un cracker du Derby avant lui. C'est presque dommage, dit Willon d'un air pensif, en jetant sur le dépôt confié à ses soins, *Le Roi*, des regards pleins de remords.

Un des interlocuteurs était le piqueur que nous connaissons.

— Prut ! ta ta ta ratata..., dit son compa-

gnon avec un sifflement qui se termina par une imprécation. Cela ne le gêna que pour la course, il sera droit comme un trépié après. Quel petit jeu jouez-vous dans là de vous radoucir tout d'un coup ? vous détestez de jeune blagueur là comme la peste...

— Oui, — dit le piqueur avec l'énergie d'un tigre et en dévorant son brin de paille d'un air profondément vicieux. — Pourquoi... moi, qui suis piqueur en chef depuis près de vingt ans et chez des marquis et des vicomtes avant lui... suis-je mis de côté pour un garçon qu'il a pris à son service parmi les rebuts d'un régiment, un homme qu'on a attaché aux triangles et marqué d'un D, comme je l'ai appris depuis, et fortement soupçonné de pire encore ; c'est ce gueux-là qui est. Maintenant installé ici orgueilleusement, et nulle autre voix que la sienne n'a le droit de se faire entendre ; je vous le répète, que suis-je donc, moi, pour supporter tout cela ?...

Ici la voix du piqueur devint rauque et véhémence, et de plus en plus retentissante en vomissant ses injures.

— Un homme qui a soigné les chevaux de tant de ducs depuis qu'il a de la barbe au menton, être ainsi mis de côté pour ce misérable vaurien qui sort d'un pénitencier. Un cheval est-il enrhumé ? C'est la tisane de Rake qu'il faut lui donner. Un cheval n'a-t-il pas d'appétit ?... C'est Rake qui est chargé de peser la dose de nitre et de fer. Un cheval boite-il ?... C'est Rake qui doit le guérir. Un cheval est-il entraîné pour une course ?... C'est Rake qui ordonne ses temps de galop du matin

et ses rations d'eau. Cela passe les bornes ! Une canaille comme ça, qui a trainé ses guêtres de tous les côtés, devenir valet de chambre et vous passer par-dessus la tête dans votre propre établissement et à qui on permet d'en remontrer à un dresseur de chevaux comme il le fait !

Et M. Willon, dans son indignation des outrages équestres qui lui étaient prodigués, coupa la paille en deux avec ses dents et la jeta avec un mouvement vindicatif.

— Veux-tu te tenir tranquille, toi ? dit-il, en s'adressant au Roi qui protestait avec ses talons contre cette conversation.

— Allons, allons, pas de bavardages. — grommela le compagnon qui n'était autre que le cousin du Yorkshire aperçu sous l'arbre du Garde.

— Quelle somme avez-vous dit ? — reprit Willon d'un air pensif.

— Deux mille ou rien... voyons ! cela ne peut pas être plus beau, — riposta le cousin du Yorkshire, de l'air d'un homme persuadé qu'il se conduisait très noblement.

— Pour la course en Allemagne ? — poursuivit Willon, toujours en réfléchissant.

— Deux mille, allons ! — répéta l'autre, les bras croisés pour montrer que c'était là, et rien de plus, le chiffre auquel il voulait s'engager.

Willon se mit à mâcher un nouveau brin de paille, jeta un regard sur le cheval, comme s'il avait été un être humain capable de comprendre ce qui se tramait, d'en informer qui de droit, de le faire prendre et de le faire condamner.

(A suivre)

LES CHAINES D'OR

PAR M. A. FLEMING

XIX
DECLARATION

Comment a-t-elle osé se faire aimer de lui avec son calme de quakeresse ?... Il a le double de son âge, et elle ne l'épouse que pour être maîtresse là où elle est servante aujourd'hui. Oh ! comment une telle idée a-t-elle pu venir à mon père ?

En entrant au salon, elle y trouva Rose, les yeux grands ouverts, écoutant Evelyne.

En voyant Kate, elle se mit à sauter, en battant des mains avec transport.

— Sais-tu la nouvelle, Kate ? Oh ! quelle histoire ! Où allons-nous, grands dieux ; Papa va se marier.

— Je le sais, dit froidement Kate.

— Où l'as-tu appris ? Evelyne vient de me le confier, et Grâce ne le lui a appris qu'hier soir. C'est Grâce qu'il épouse. A-t-on jamais vu ? Imagines-tu cela... Appeler Grâce maman !

— Jamais je ne lui donnerai ce nom.

— Cela ne te plaît pas, alors ? Je l'ai dit à Evelyne. Que diras-tu à papa ?

— Rien.

— Rien ?... Pourquoi ne lui ferais-tu pas remontrances ? Dis-lui qu'il est assez grand et assez vieux pour avoir le sens commun.

— Je ne lui dirai rien de semblable et je te prie de faire comme moi. Papa a certainement le droit de faire ce qu'il lui plaît. Peu importe que nous soyons satisfaites ou non ; Grâce nous remplacera avantagement.

Elle parlait avec amertume et était sur le point de monter chez elle lorsqu'elle s'arrêta et regarda Evelyne.

— Tu es contente, toi, bien entendu ?

— Oui, répondit bravement Evelyne. Grâce a toujours été une mère pour moi ; je suis heureuse qu'elle le devienne en réalité.

— Il est heureux que tu l'aimes, dit Rose, car tu es la seule qui doive la supporter. Par bonheur, je vais me marier.

— Le Ciel soit béni ! s'écria Evelyne ; nous aurons la paix dans la maison quand tu n'y seras plus. Je ne connais personne que je plaigne autant que le pauvre monsieur La Touche.

Kate vit dans les yeux de Rose la réponse qu'elle allait faire et s'éloigna rapidement pour échapper à l'orage.

Elle resta dans sa chambre jusqu'au moment du second déjeuner, et, en entrant dans la salle à manger, elle y trouva son père seul.

Le regard anxieux qu'il lui jeta lui rappela les paroles de l'abbé Francis.

— Je sais tout, papa, dit-elle en souriant et lui tendant les joues. Je suis contente de savoir que tu seras heureux quand nous ne serons plus là.

Il poussa un long soupir de soulagement en l'embrassant.

— L'abbé t'a parlé alors ? Tu aime Grâce !

— J'aime tous ceux que vous aimez, papa, dit-elle d'un ton évusif.

A ce moment Grâce entra, et malgré elle la figure de Kate prit une expression froide et hautaine, mais elle s'avança vers elle la main tendue.

Jamais elle ne reculait devant un devoir à accomplir, si désagréable qu'il fût.

— Recevez mes félicitations, dit-elle froidement ; j'espère que vous serez heureuse.

Les joues de Grâce s'enflammèrent d'un incarnat peu ordinaire. Elle ne répondit que par un salut en prenant place à table.

Ce fut un repas des plus désagréables. Il y avait une raideur, un embarras qui paralyseraient tout le monde, à l'exception de Rose qui, après s'être montrée des plus abattues, semblait se délecter à la vue de la tristesse des autres et se mit à bavarder comme la Rose d'autrefois.

Pour elle, le mariage de son père était plutôt une bonne plaisanterie qu'autre chose.

Il n'y avait chez elle ni sentiment profond, ni souvenirs sacrés à froisser, et la contrainte générale l'amusait énormément.

— Tout le monde était d'un grave, Reginald, dit-elle dans un flot de paroles, quelques heures plus tard, lorsque les chasseurs rentrèrent. Kate était aussi majestueuse et aussi inabordable qu'une impératrice ; Grâce était embarrassée, et papa s'efforçait d'être extraordinairement gai et à son aise, tandis qu'Evelyne

s'agitait, et que moi je m'amusaiss du spectacle que j'avais sous les yeux. Avez-vous jamais entendu parler de quelque chose d'aussi curieux que le mariage de papa ?

— Je n'ai jamais rien vu de plus raisonnable, dit Reginald résolument. Grâce est la reine des maîtresses de maison et fera le modèle des épouses. Il y a longtemps que j'ai prévu ceci, et je vous assure que j'en suis charmé.

— Kate aussi, dit Rose en clignant les yeux. Si vous l'aviez vu complimenter Grâce... on aurait dit de l'entrée du vent du nord venant nous changer tous en blocs de glace.

— Je suis heureuse de voir juin approcher, dit Kate en s'appuyant légèrement sur l'épaule de son fiancé ; je n'aurais pu rester ici avec elle pour maîtresse de maison.

Stanford parut ne pas entendre, il siffla Tigre qui s'amusait dans le chemin, et lorsqu'il parla ce fut sans la regarder.

— Je vais à Ottawa la semaine prochaine. A Ottawa ! avec M. La Touche ? demanda Kate, tandis que Rose rougissait.

— Oui. Il a insisté pour que je parte avec lui, et j'y ai consenti ; j'y resterai jusqu'à la fin d'avril.

Kate le regarda étonnée, mais elle ne dit rien.

Rose les laissa et courut dans sa chambre.

— Vous allez nous manguer... Vous me manquerez, dit enfin Kate.

— Ce ne sera pas long, répondit-il négligemment ; entrons et chantons-moi une romance.

(A suivre.)

MAISON LOUBEYRE
COIFFEUR-PARFUMEUR
Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique
CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions
Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son **Salon de Coiffure** (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « **Tout pour l'hygiène** » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS
Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

ON DEMANDE UN ELEVE EN PHOTOGRAPHIE
PHOTOGRAPHIE D'ART
J. VALDIGUIÉ
5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors
ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900
MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE
QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle
Nouvelle installation du matériel
suivant les grands progrès du jour
CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS
PAR TOUS PROCÉDÉS

PIANOS ET MUSIQUE
A. DENAU
65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux.
— Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie.
— Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords.
— Réparations.

PRIME MUSICALE
Pour les lecteurs du Journal du Lot

Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'envoieront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delatré éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire : valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, piano et violon, piano et violoncelle.

Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs modernes.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS
Fêtes de Pâques 1900
Extension de la durée de validité des Billets Aller et Retour

A l'occasion des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans rendra valables jusqu'au jeudi 26 avril inclus les coupons de retour des Billets d'Aller et Retour à prix réduits, qui seront délivrés, aux conditions de son Tarif spécial G. V. n° 2, pendant la période du Samedi 7 au mercredi 25 avril inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le Tarif précité, lorsqu'ils expireront après le 26 avril.

Billets de libre circulation
POUR LES PLAGES DE BRETAGNE

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les côtes de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans délivre à titre d'essai, pendant la saison d'été de 1898, jusqu'au 31 Octobre 1898, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1° Pour toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savenay, 1^{re} classe 100 r. ; 2^e classe 75 fr.

2° Pour toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de Savenay. Les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres, 1^{re} classe de 0 fr. 1344 ; 2^e classe de 0 fr. 09072.

Billets. — Les billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le 1^{er}, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande à Châteaulin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez) ;

Le 2^e, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares ;

Le 3^e, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

Validité. — La durée de validité des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 pour 100 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 Novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié

d'environ 0,04x0,03, sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

Billets de famille, à prix réduits, de ou pour Paris à l'occasion des vacances de Pâques.

En vue de faciliter les déplacements pendant les vacances de Pâques, la compagnie d'Orléans vient de soumettre à l'Administration Supérieure la proposition d'émettre, du 7 au 16 avril prochain, des billets d'aller et retour de famille en 1^{re}, 2^e et 3^e classes au départ de Paris pour toute gare du réseau située à 125 kilomètres au moins et réciproquement aux conditions suivantes.

Réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux ; autrement dit, le prix du billet de famille, aller et retour, s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux ; l'itinéraire peut ne pas être le même à l'aller qu'au retour, et les domestiques ont la faculté de prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la famille.

Arrêt facultatif dans toutes les gares du parcours.

Durée de validité d'un mois, non compris le jour du départ, sans que cette durée puisse dépasser le 16 mai.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire, Paris — Sommaire du numéro 2244 du 31 Mars 1900.

GRAVURES : La Guerre au Transvaal : Champ de bataille de Spion-Kop. — Retranchement du Colonel Baden-Powell à Mafeking. — Campement boer devant Mafeking. — Point d'observation : Un mirador. — Une rue dans le camp des prisonniers de guerre, à Waterval. — Un canon Nordenfeld-Maxim. — Attaque d'un convoi boer, par les Anglais. — Deux tranchées des Boers à Magersfontein. — Kroonstadt (Etat libre d'Orange), point de jonction de la ligne d'Harrismith et de celle de Bloemfontein à Prétoria.

Exposition de 1900 : Sèvres à l'Exposition : Fontaine du cours La Reine. — Motif central de la fontaine. — La France républicaine. — La céramique. — Pièces de grès pour la fontaine et pour la façade. — La flamme, frise. — Maquette de la façade. — Figures pour la cheminée. — Coin de magasin. — Chien de grès.

Beaux-arts : Peinture : Rencontre matinale, tableau de M. E. Mayan. — Sculpture : Statue de Washington. Statue de Garibaldi.

Caricatures : Les Septs Péchés capitaux : L'Avare.

Départements : Les Bohémiens à Versailles. Une pêche miraculeuse, dans la Vienne. Portrait : M. Siegfried Wagner.

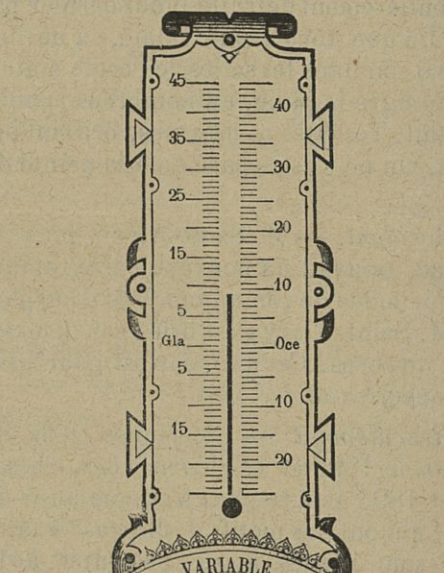
Nécrologie : M. le vice-amiral Victor Duperré.

TEXTE : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variété : L'Aiglon, par G. Le-

notre. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — La Statue de Washington, par E. M. — La Statue de Garibaldi, par L. M. — Exposition de 1900 : Sèvres à l'Exposition universelle, par E. Baumgart. — Les Livres, par Pierre Duc. — Courses, par Archiduc.

Explication des gravures, Revue comique, Echees, Rébus, Récréations, Sport, par A. Wilmille, La Semaine illustrée, par Noël Nozeroy, Petit courrier des Théâtres, etc., etc.

Nouvelle illustrée : La Mutilée d'Ascain, par Pontsevez, illustrations de J. Simont-Guillen. Le numéro 50 centimes.



Baro-Thermomètre.
Température minima du jour : 1.
Id. maxima de la veille : 11.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

LE JOURNAL DU LOT
EST EN VENTE
à Cahors :

Chez M^{me} CASTELBOUX, buraliste, boulevard Gambetta.

— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— Mlle MOLINIE, buraliste, rue de la Mairie.

— M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

750.000 Fr. et divers lots

Pour 5 fr. on reçoit 12 N° contrôlés Panama, part. tirage 15 avril. Lots 690.000 fr.
Pour 3 fr. on reçoit 10 N° contrôlés Congo, part. tirage 20 avril. Lots 158.000 fr.
Pour 4 fr. on reçoit 5 N° contrôlés obliq. 5 Foncières, part. tirage 5 mai. Lots 200.000 fr.
Pour 5 fr. on reçoit 8 N° contrôlés 1/4 Ville Paris, part. tirage prochain. Lots 350.000 fr.

Listes apr. tirages. PRIME SÉRIEUSE ET UTILE. Ex. en confiance UNION FAMILIALE, 319, r. St-Martin, Paris